

“Nous avons besoin du savoir-faire de Cevital en Afrique”

Mohamed Ahmed Awaleh s’exprimait ainsi lors d’un point de presse organisé lundi à l’hôtel Hilton à Alger, en marge de sa visite de plusieurs installations industrielles du groupe Cevital.

“Ce complexe, de dimension mondiale, fait la fierté des pays arabes et de l’Afrique”, a-t-il estimé, soulignant le savoir-faire des Algériens. Mohamed Ahmed Awaleh a indiqué que sa visite des infrastructures industrielles du groupe Cevital, à la demande du président de la République de Djibouti, a pour but d’attirer le groupe privé algérien “à s’installer dans la Corne de l’Afrique et dans la grande cité maritime de Djibouti”. Pourquoi le groupe Cevital ? “Parce qu’il dispose d’un capital-expérience avéré. Nous voudrions bénéficier de son savoir-faire technologique et nous aider à nous hisser vers le haut et devenir des producteurs et exportateurs”, a expliqué le ministre de l’Agriculture, de l’Élevage, de l’Eau et de la Pêche de la République de Djibouti. Parallèlement, a ajouté le ministre, “l’Algérie pourra assurer et consolider sa sécurité alimentaire”.

Mohamed Ahmed Awaleh a indiqué qu’il avait abordé cette question avec le ministre de l’Agriculture et du Développement rural algérien. Une rencontre que le ministre djiboutien a qualifiée de très fructueuse. Le gouvernement de la République de Djibouti souhaite que Cevital construise, à Djibouti, un complexe agroindustriel industriel de taille similaire à celui de Béjaïa. “Nous, nous avons besoin de création d’emplois et de transfert de technologie”, a indiqué Mohamed Ahmed Awaleh, soulignant que le ministre de l’Agriculture algérien lui a dit qu’il “ne voit aucun inconvénient que Cevital puisse exporter son savoir-faire technologique vers les pays de l’Afrique de l’Est et en particulier à Djibouti”.

“Nous serons des ambassadeurs pour faciliter l’accès de Cevital aux terres en Éthiopie”, s’est engagé le ministre djiboutien de l’Agriculture, de l’Élevage, de l’Eau et de la Pêche, indiquant que l’Éthiopie est un partenaire stratégique de la République de Djibouti. “L’Éthiopie, un pays enclavé de 90 millions d’habitants, est le château d’eau de l’Afrique de l’Est”, a affirmé Mohamed Ahmed Awaleh. Djibouti, a indiqué le ministre, possède 5 000 hectares de terres en concession sur 45 ans, renouvelables. Mohamed Ahmed Awaleh a assuré que son pays était prêt à mettre à la disposition du groupe privé algérien ses terres pour produire de la betterave sucrière et des cultures oléagineuses.

La République de Djibouti possède également des terres au Soudan. Classé première entreprise agroindustrielle en Afrique, dans le dernier classement de Jeune Afrique, Cevital veut sécuriser son approvisionnement en matière première. Mais le groupe Cevital ne s’intéresse pas seulement à l’agriculture. Il a aussi d’autres projets. À Djibouti, Cevital va investir dans la pêche. “Des négociations sont très avancées pour que Cevital s’installe au port de pêche et au niveau d’un grand terminal vraquier en cours de construction”, a révélé le ministre djiboutien, indiquant que le groupe privé algérien “a déjà acheté deux navires de pêche” pour pêcher sur les 372 km de côtes de la République de Djibouti mais également au niveau d’une grande partie des côtes de Somaliland.

“Nous mettons à la disposition de Cevital plus de 1 000 km de côtes, des plus poissonneuses au monde”, a précisé le ministre djiboutien, annonçant “la visite en septembre prochain d’Issad Rebrab à Djibouti pour assister à la pose de la première pierre du méga-terminal vraquier de Djibouti, là où Cevital veut s’installer”. Le ministre djiboutien de l’Agriculture, de l’Élevage, de l’Eau et de la Pêche a affirmé que son pays “a mis sur la table toutes les facilités nécessaires”. Mohamed Ahmed Awaleh a ajouté que la République de Djibouti “offre” également au groupe Cevital l’accès au marché commun de l’Afrique orientale et australe (Comesa), de plus de

400 millions de consommateurs. Le ministre djiboutien cite également plusieurs avantages, entre autres le premier port régional de l'Afrique de l'Est australe, géré par le groupe émirati Dubaï Ports World, troisième groupe portuaire mondial. Mohamed Ahmed Awaleh a aussi évoqué des facilités bancaires, de la garantie de la Banque centrale de Djibouti, la libre circulation des mouvements de capitaux, une parité fixe avec le dollar... Pour M. Awaleh, le groupe Cevital n'aura aucun problème pour le financement de ses projets à Djibouti.

"J'ai discuté avec des banquiers, la Banque africaine et d'autres banques de la place à Djibouti. Du moment où Cevital, financièrement, est une société très saine, qui a zéro dette, le groupe n'aura pas de problème pour lever des fonds auprès des banques de la place, et les institutions internationales telles que la Banque de développement africaine et la Banque islamique de développement...", a-t-il indiqué. Le ministre djiboutien a révélé également que Cevital est candidat à la reprise de quatre unités sucrières au Soudan, en majorité du sucre roux, exportable vers l'Algérie. Le groupe privé algérien a été le seul à avoir répondu à l'appel d'offres. L'offre de Cevital "est en cours d'examen par les autorités soudanaises", a indiqué Mohamed Ahmed Awaleh.

M R